



**Association Féline
des Pays de Loire**

Membre du 2^{ème} Collège du LOOF



NOGENT/SEINE (Aube)

"Agora Michel Baroin"

Samedi 3 & dimanche 4 septembre 2011



**Association Féline
du Persan**

Membre du 1^{er} Collège du LOOF

Contacts ⇨ Siège Social : 46 ter, rue Sainte Catherine - 45000 ORLEANS
☎ 02 38 75 24 06 - Fax 09 75 26 42 91
exposition@afpl.biz - www.afpl.biz

Lieu de l'Exposition



Cette toute 1^{ère} édition du "**Salon International du Chat**" de **NOGENT SUR SEINE** se déroulera en ville dans la salle de l'"**Angora Michel Baroin**" situé avenue Saint Roch.

Compte tenu de la dimension réduite de cette dernière (1 000m²), seuls les 300 premiers chats seront retenus.

Les Juges

Les juges Internationaux suivants ont confirmé leur participation à la date d'impression du présent document :

Sylvie COMTE (FR)
Thierry FONTAINE (FR)
Hélène GUILLAUME (FR)
Aline NOEL-GAREL (FR)

Cette liste est fournie à titre indicatif, certains changements de dernière minute peuvent éventuellement se produire.

Conditions d'Annulation

Les annulations doivent nous parvenir par écrit (fax ou Email autorisés).

Pour toute annulation reçue au plus tard le **lundi 29 août 2011 minuit**, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 15• pour frais de dossier.

Après cette date, les frais d'inscription seront dûs en totalité.

Contrôle Vétérinaire

Tous les chats et chatons doivent être identifiés (**tatouage** ou **transpondeur**).

Les vaccins contre le typhus, le coryza et la leucose sont fortement conseillés. Les chats provenant de pays étrangers doivent avoir reçu le vaccin antirabique et donc être âgés de plus de 4 mois.

Les exclusions décidées par les vétérinaires ne font l'objet d'aucun remboursement.

Les Jugements

Les exposants pourront inscrire leurs chats aux deux concours de beauté organisés chaque jour :

⇨ Celui du **samedi**, réalisé sous l'égide de l'**Association Féline du Persan**, ne comportera aucune Spéciale,

⇨ Celui du **dimanche**, réalisé sous l'égide de l'**Association Féline des Pays de Loire** comportera une Spéciale :

Siamois
Orientaux
Balinois
Mandarins



Conditions d'Inscription

Ne peuvent être inscrits que des "**Chats de Race**" et des "**Chats de Maison**".

Les "Chats de Race" doivent posséder un pedigree LOOF s'ils sont nés en France, ou reconnu par le LOOF s'ils sont nés à l'étranger.

En attente de la réception du pedigree, il est obligatoire de fournir le numéro LOOF d'Accusé de Réception de la demande de pedigrees pour la portée. Ce numéro peut être communiqué jusqu'au matin de l'exposition. Un justificatif similaire doit être produit pour les chatons venant de l'étranger.

Les "Chats de Maison" doivent être stérilisés et âgés de plus de 10 mois, ainsi que posséder un numéro LOOF.

Les bulletins d'inscription (un seul par chat) peuvent être transmis par courrier, fax ou internet et doivent être entièrement complétés, signés et accompagnés du montant total des sommes dûes, soit par chèque libellé au nom de l'AFPL, soit par paiement sécurisé via notre formulaire en ligne ou encore par virement bancaire ou mandat cash.

Toute inscription incomplète ne sera pas enregistrée et ne deviendra définitive qu'à réception de la confirmation de l'AFPL.

Vente de Chats

Pour les chats susceptibles d'être vendus :

- Les éleveurs (vente de 2 portées et plus par an) doivent être titulaires du Certificat de Capacité et pouvoir présenter à toute réquisition, le registre "Entrées & sorties" (Cerfa n°50-4510) tenu à jour,

- Les particuliers doivent signer une attestation sur l'honneur mentionnant qu'ils ne procèdent pas à la vente de plus d'une portée par an.

Dans tous les cas, vous devez posséder "l'autorisation de transport d'animaux vivants" délivrée par votre DDPP si vous venez avec plus d'un chat à vendre sur plus de 65km.

**Clôture des engagements
vendredi 19 août**

Tarifs

Tarif Adhérent ⇨ AFP, AFPL ou Catimini Club à jour de la cotisation 2011	1 Jour ⇨ Samedi ou Dimanche		2 Jours ⇨ Samedi & Dimanche	
	Adhérent	NON Adhérent	Adhérent	NON Adhérent
Droit d'inscription forfaitaire obligatoire par exposant ⇨	9 •	10 •	9 •	10 •
Le 1 ^{er} , puis le 2 ^{ème} chat en/ou hors concours (par chat) ⇨	22 •	24 •	32 •	35 •
Tout chat à compter du 3 ^{ème} venant 1 ou 2 jours (par chat) ⇨	15 •	16 •	22 •	24 •

Secrétariat d'Exposition ⇨ ☎ 02 38 75 24 06 - Portable 06 13 17 36 90 - Fax 09 75 26 42 91 - E-mail exposition@afpl.biz